



**Coordination et rédaction**

Direction de la planification et de la certification

Direction générale de la main-d'œuvre

Sous-ministériat de la main-d'œuvre et de la qualité du réseau

**Pour information :**

Centre des relations avec la clientèle

Direction des services à la clientèle

Direction générale du soutien au développement du réseau et des services à la clientèle

Ministère de la Famille

600, rue Fullum, 5<sup>e</sup> étage

Montréal (Québec) H2K 4S7

Ligne sans frais : 1 855 336-8568

© Gouvernement du Québec

Ministère de la Famille

ISBN : 978-2-550-96249-6 (PDF)

Octobre 2023

## Table des matières

<b>Introduction .....</b>	<b>4</b>
<b>Définitions .....</b>	<b>5</b>
<b>1. Nombre de postes de personnel éducateur qualifié et non qualifié .....</b>	<b>7</b>
<b>2. Postes vacants .....</b>	<b>7</b>
<b>3. Absences de longue durée (ALD).....</b>	<b>9</b>
<b>4. Départs définitifs.....</b>	<b>10</b>
<b>5. Embauches de personnel éducateur.....</b>	<b>11</b>
<b>6. Projet de développement.....</b>	<b>11</b>
<b>Annexe présentant les données brutes par type d'établissement .....</b>	<b>12</b>

## Introduction

Le Portrait de la main-d'œuvre est réalisé à la suite d'une collecte de données auprès de tous les titulaires d'un permis de services de garde éducatifs à l'enfance (SGEE), soit les centres de la petite enfance (CPE), les garderies subventionnées (GS) et les garderies non subventionnées (GNS). Le ministère de la Famille tient à remercier toutes les répondantes et tous les répondants qui ont permis la réalisation de ce portrait.

Il s'agit de la deuxième édition du portrait présenté sous cette forme, la première ayant été réalisée en 2021-2022. Les informations recueillies sont prises en compte dans la planification des besoins de main-d'œuvre ainsi que dans le suivi des mesures mises en place et de leurs effets.

### Quelques précisions sur les données du portrait

Les données présentées couvrent la période du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2023.

Un questionnaire en ligne a été soumis à 2 921 titulaires de permis du 1<sup>er</sup> au 28 juin 2023.

**Taux de réponse global** : 71,5 %.

**Taux de réponse par type d'établissement** :

- CPE : 84 % (soit 794/941 CPE)
- GS : 73 % (soit 587/803 GS)
- GNS : 60 % (soit 707/1 177 GNS)

**Important** : Les données présentées dans la première section de ce document concernent le personnel éducateur et représentent une projection des résultats de la collecte si le taux de réponse avait été de 100 %. Les extrapolations sont effectuées en fonction du taux de réponse global (71,5 %) pour le réseau des SGEE. Il est possible que les résultats indiqués ne correspondent pas à l'unité en raison de l'arrondissement des données.

Dans la seconde section, soit l'annexe, les données sont présentées pour chaque type d'établissement, soit les CPE, les GS et les GNS. Il s'agit de données brutes, non extrapolées.

Les données présentées ont été déclarées par les titulaires de permis des SGEE et n'ont pas été auditées ou corrélées avec le rapport financier ou le rapport d'activités annuel. Il est donc nécessaire d'interpréter les résultats avec prudence et d'éviter de faire un comparatif avec d'autres données recueillies dans des contextes différents et pour lesquels des méthodologies distinctes ont été utilisées.

## Définitions

**Personnel éducateur qualifié (EQ)** : un membre du personnel, d'un CPE ou d'une garderie, affecté à la mise en application du programme éducatif auprès des enfants et qui, conformément à l'article 22 du *Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance* (RSGEE), possède un diplôme d'études collégiales en techniques d'éducation à l'enfance (DEC en TEE) ou une équivalence reconnue et définie dans la [Directive concernant l'évaluation de la qualification du personnel éducateur](#) (Directive).

**Personnel éducateur non qualifié (ENQ)** : un membre du personnel, d'un CPE ou d'une garderie, affecté à la mise en application du programme éducatif auprès des enfants, et qui, conformément à l'article 22 du RSGEE, ne possède pas de DEC en TEE ou d'équivalence reconnue et définie dans la Directive.

**Membre du personnel permanent** : une personne qui travaille à temps plein ou à temps partiel, dont la date de fin d'emploi n'est pas prédéterminée et qui a terminé sa période d'essai.

**Membre du personnel occasionnel** : personne dont les services sont retenus pendant un contrat d'une durée déterminée, qu'elle travaille à temps plein ou à temps partiel (p. ex. : remplacement de congé de maternité, poste par intérim, surcroît de travail).

**Temps plein** : semaine de travail de 32 heures et plus.

**Temps partiel** : semaine de travail de moins de 32 heures.

**Absence de courte durée** : absence de moins de 90 jours. Aux fins de la collecte de données, il ne faut pas considérer les jours fériés et les vacances annuelles.

**Absence de longue durée** : absence de 90 jours ou plus. Aux fins de la collecte de données, les congés partiels de longue durée (retours progressifs) ne sont pas considérés.

**Un poste** : emploi professionnel assigné à quelqu'un en un lieu donné (Larousse). Le nombre de postes équivaut au nombre total de personnes nécessaires pour faire fonctionner le SGEE. Il s'agit du nombre de personnes déjà en emploi dans le SGEE et du nombre de personnes dont vous aurez besoin pour compléter votre effectif. Il peut s'agir d'un poste à temps plein ou à temps partiel, ou encore d'un poste temporaire ou permanent.

Un **poste** est **vacant** s'il remplit l'ensemble des conditions suivantes :

- Il y a rupture définitive du lien d'emploi entre un membre du personnel éducateur et son employeur ou il y a création d'un poste à pourvoir dans l'immédiat pour combler un besoin.
- Il y a des tâches à accomplir durant le mois pour le poste en question.
- L'employeur cherche activement à recruter à l'extérieur de l'organisation afin de pourvoir le poste.

Un poste qui est vacant depuis 90 jours ou plus est considéré comme étant un **poste vacant de longue durée (PVLD)**.

- À noter que les retours progressifs après une absence sont considérés comme étant des congés partiels de longue durée et ne sont donc pas comptabilisés comme une absence de longue durée.

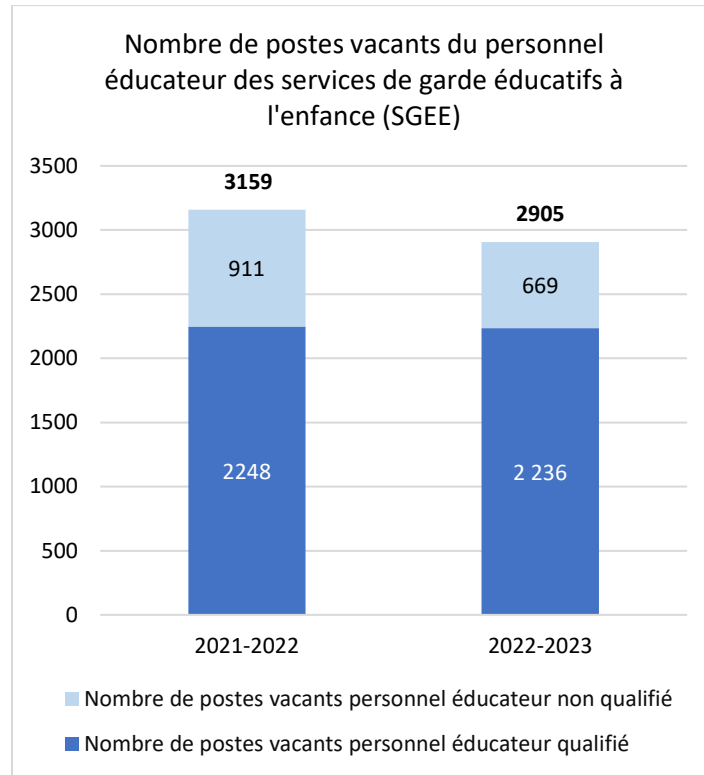
Un **départ** est définitif lorsqu'il y a rupture complète du lien d'emploi.



## 2.2 Proportion des postes vacants selon les statuts : personnel éducateur qualifié – personnel éducateur non qualifié

- Parmi les postes vacants, 77 % sont des postes vacants d’EQ comparativement à 71 % en 2022.
- Le taux de postes vacants des EQ est de 8 % par rapport au nombre total de postes d’EQ. Il est identique au taux de l’an dernier.

**Graphique 2 : Nombre de postes vacants du personnel éducateur**



## 2.3 Postes vacants de longue durée (PVLD)

- Parmi les postes vacants, 50 % sont des PVLD, comme en 2021-2022.
- Le nombre de PVLD est de 1 459, soit un taux de PVLD de 4 % par rapport au nombre total de postes, identique à celui de l’an dernier. Le taux de PVLD du Québec était de 2,1 %<sup>2</sup> selon Statistique Canada durant la même période.
- Les taux de PVLD par type d’établissement sont :
  - 3 % dans les CPE, un taux identique à celui de l’an dernier;
  - 2 % dans les GS contre un taux de 3 % l’an dernier;
  - 7 % dans les GNS, un taux identique à celui de l’an dernier.

<sup>2</sup> Résultats détaillés de l’*Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) (non désaisonnalisés)*.  
[https://www.emploi.quebec.gouv.qc.ca/fileadmin/fichiers/pdf/Publications/00\\_imt\\_Postes-Vacants-2023-T1.pdf](https://www.emploi.quebec.gouv.qc.ca/fileadmin/fichiers/pdf/Publications/00_imt_Postes-Vacants-2023-T1.pdf)

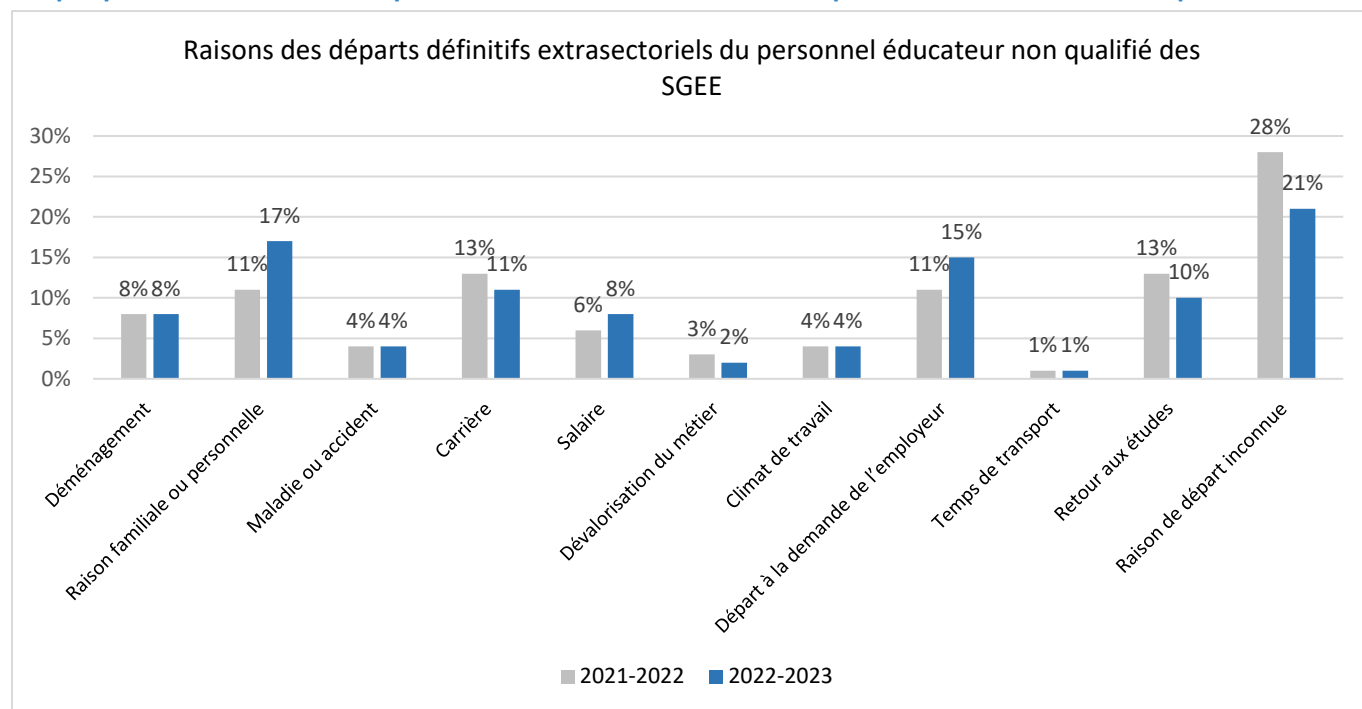






\*Plus d'un choix par répondant était possible.

**Graphique 4 : Raisons\* des départs définitifs extrasectoriels du personnel éducateur non qualifié**



\*Plus d'un choix par répondant était possible.

## 5. Embauches de personnel éducateur

- Entre le 1<sup>er</sup> avril 2022 et le 31 mars 2023, 8 540 postes ont été pourvus, dont 3 158 EQ et 5 382 ENQ, qu'il s'agisse de postes à temps plein ou à temps partiel, ou de postes permanents ou occasionnels.
- En 2021-2022, le nombre d'embauches était de 7 040 postes, dont 2 990 EQ et 4 050 ENQ.  
Cela représente :
  - 1 500 embauches de plus qu'en 2021-2022, soit une augmentation de 21,3 %.
- Si l'on soustrait le nombre de départs du nombre d'embauches, en 2022-2023, on obtient un total de 2 540 embauches nettes, contre 1 146 embauches nettes en 2021-2022.

## 6. Projet de développement

Entre le 1<sup>er</sup> avril 2022 et le 31 mars 2023, 98 % des CPE et 96 % des GS ont déclaré ne pas avoir retardé de projet de développement de places par manque de personnel éducateur. Ces proportions sont presque identiques à celles de l'an dernier.

- Les titulaires de permis de CPE et de GS ayant indiqué avoir retardé un projet de développement ont attribué ce retard à un manque de 117 éducatrices ou éducateurs au total. Ainsi, 275 places en CPE et 113 places en GS n'ont pu être offertes, au moment prévu en raison d'un manque de personnel. Il s'agit de données non extrapolées extraites des résultats du Portrait 2022-2023.

## Annexe présentant les données brutes par type d'établissement

Les données présentées dans cette annexe sont des données brutes extraites des résultats du Portrait 2022-2023. Le taux de réponse par type d'établissement fait en sorte qu'il s'agit de données partielles de la main-d'œuvre pour ce type d'établissement.

### Rappel du taux de réponse par type d'établissement :

- CPE : 84 % (soit 794/941 CPE)
- GS : 73 % (soit 587/803 GS)
- GNS : 60 % (soit 707/1 177 GNS)

Tableau A. Nombre et taux de postes vacants du personnel éducateur selon le type d'établissement

Type d'établissement	CPE			GS			GNS		
	EQ	ENQ	Total	EQ	ENQ	Total	EQ	ENQ	Total
Catégories d'emploi	EQ	ENQ	Total	EQ	ENQ	Total	EQ	ENQ	Total
Nombre de postes	13 160	3 758	16 918	4 296	2 561	6 857	2 679	3 028	5 707
Nombre de postes vacants (PV)	727	125	852	283	109	392	589	244	833
Taux de PV	6 %	3 %	5 %	7 %	4 %	6 %	22 %	8 %	15 %
Nombre de PV de longue durée – (PVLD)	407	76	483	122	34	156	307	97	404
Taux de PVLD	3 %	2 %	3 %	3 %	1 %	2 %	11 %	3 %	7 %
Nombre de PV – temps plein	574	62	636	232	72	304	515	164	679
Taux de PV – temps plein	4 %	2 %	4 %	5 %	3 %	4 %	19 %	5 %	12 %
Nombre de PV – temps partiel	153	63	216	51	37	88	74	80	154
Taux de postes vacants – temps partiel	1 %	2 %	1 %	1 %	1 %	1 %	3 %	3 %	3 %

Source : Collecte de données annuelle sur la main-d'œuvre des SGEE 2022-2023 – données brutes

**Tableau B. Nombre et taux d'absences de longue durée selon le type d'établissement**

Type d'établissement	CPE			GS			GNS		
	EQ	ENQ	Total	EQ	ENQ	Total	EQ	ENQ	Total
Catégories d'emploi	EQ	ENQ	Total	EQ	ENQ	Total	EQ	ENQ	Total
Nombre de postes	13 160	3 758	16 918	4 296	2 561	6 857	2 679	3 028	5 707
Absences longue durée	1 307	203	1 510	272	143	415	194	156	350
Taux d'absences longue durée	10 %	5 %	9 %	6 %	6 %	6 %	7 %	5 %	6 %

Source : Collecte de données annuelle sur la main-d'œuvre des SGEE 2022-2023 – données brutes

**Tableau C. Nombre et taux des départs définitifs de personnel éducateur selon le type d'établissement**

Type d'établissement	CPE			GS			GNS		
	EQ	ENQ	Total	EQ	ENQ	Total	EQ	ENQ	Total
Catégories d'emploi	EQ	ENQ	Total	EQ	ENQ	Total	EQ	ENQ	Total
Nombre de postes	13 160	3 758	16 918	4 296	2 561	6 857	2 679	3 028	5 707
Nombre de départs définitifs	1 212	769	1 981	547	587	1 134	460	777	1 237
Taux de départs définitifs	9 %	20 %	12 %	13 %	23 %	17 %	17 %	26 %	22 %
Départs définitifs extrasectoriels	633	488	1 121	225	389	614	138	463	601
Taux de départs définitifs extrasectoriels	5 %	13 %	7 %	5 %	15 %	9 %	5 %	15 %	11 %

Source : Collecte de données annuelle sur la main-d'œuvre des SGEE 2022-2023 – données brutes

**Tableau D. Embauches de personnel éducateur selon le type d'établissement**

Type d'établissement	CPE			GS			GNS		
	EQ	ENQ	Total	EQ	ENQ	Total	EQ	ENQ	Total
Catégories d'emploi									
Nombre d'embauches	1 364	1 677	3 041	568	1 094	1 662	326	1 077	1 403

Source : Collecte de données annuelle sur la main-d'œuvre des SGEE 2022-2023 – données brutes

